

Association des Riverains Loire- Beaulieu- Ile de Nantes

Fluidifier la circulation automobile :

Problème difficile à régler car l'île de Nantes est un axe traversé par les transits Est-Ouest et Nord – Sud des habitants des communes de l'agglomération, voire plus éloignées (Nort sur Erdre, St Mars du Désert....)

Nécessité de lancer une réflexion globale sur les flux : automobiles/transports en commun/vélos. La saturation du trafic n'existe qu'aux heures de pointe : 7h30-9h30 et 16h30-19h.

Nous proposons la construction de 5 nouveaux parkings relais de 800 places chacun équipés de toitures solaires et, si possible, avec façades végétalisées et donnant accès à d'autres moyens de déplacements (vélos, bus, etc.).

Améliorer les conditions de stationnement :

Réflexion à mener avec la direction du Centre Commercial Beaulieu pour l'utilisation de places de stationnement. Celles-ci sont sous-utilisées, sur semaine et pendant les heures de travail. Modalités d'utilisation à définir. Argument positif pour le Centre commercial : cela générerait des trafics supplémentaires et donc des clients potentiels.

IL faudra veiller à ce que les futurs programmes immobiliers disposent de places de stationnement suffisantes.

Renforcer la place du végétal et des zones de fraîcheur :

Il faut absolument éviter le tout -minéral. Exemple d'opération ratée : le réaménagement de la Place de la Galarne.

Ne plus accepter dans les permis de construire, les façades en béton armé, qui sont réfléchissantes de chaleur.

Il faut végétaliser notre cadre de vie, avec des façades vertes, un plan balcon dans l'habitat ancien, des terrasses avec potagers, des allées vertes, de nouveaux parcs et jardins, des immeubles végétalisés, etc. La nature et la biodiversité doivent retrouver toute leur place dans notre ville et particulièrement sur l'île de Nantes.

Nous préserverons les arbres existants. Pourquoi coupe-t-on autant d'arbres dans le CRAPA ? Nous avons assisté à l'abattage d'arbres dans le « jardin des 5 sens » lors de la construction du Lycée.

De manière générale, nous végétalisons la ville et planterons des mini-forêts dans les onze quartiers.

Mettre fin au trafic d'armes à feu :

Nantes est devenue une ville où l'insécurité règne. Nous proposons des mesures pragmatiques, professionnelles pour lutter contre la délinquance, les trafics, et faire que la ville redevienne apaisée.

Nos propositions :

-Renforcer les effectifs de Police municipale à hauteur des besoins et les flécher sur des missions liées à la situation nantaise. Nous recruterons a minima 85 nouveaux policiers municipaux la première année qui s'ajouteront aux 115 postes existants et aux 32 postes de police métropolitaine des transports. Le niveau de la sécurité dans notre ville sera évalué régulièrement et rendu public.

-Mettre en place un service joignable et mobilisable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 adossé à une réaction rapide de la police municipale. Créer en complément une application nommée Prév'Nantes (via Nantes dans ma poche) qui permette de joindre la police Municipale ou de signaler des faits pour déclencher son intervention.

-Créer une brigade motorisée de jour de 20 agents pour disposer d'une force de prévention et de réaction rapide, agile et apte à se déplacer sur toute situation et tout terrain. Un concept d'Intervention minute sera mis en place, cette unité pourra se déplacer sur zone en quelques minutes.

-Créer une brigade canine compétente jour et nuit. Objectif : dix équipes. Missions possibles : sécurisation des cages d'escalier, de la voie publique et des transports, patrouilles mixtes Police nationale/Police municipale.

-Créer une brigade de nuit au sein de la police municipale (armée), agissant dans toute la ville et en priorité sur le centre-ville, l'Île de Nantes et les transports. Amplitude : 22h / 6h. Objectif : Prévenir la délinquance aux heures où la vulnérabilité des victimes potentielles augmente, en coordination avec la police nationale.

-Augmenter les moyens du Centre de supervision urbain. Nous voulons renforcer et adapter la vidéoprotection par rapport aux lieux identifiés de délinquance, aux décharges sauvages et aux besoins des services de police et de justice. Actuellement, 15 opérateurs, 138 caméras, en trois huit. Adjoindre deux caméras mobiles (drones) pour s'adapter sans délai à tout nouveau spot de délinquance, de rodéo ou sécuriser toute zone située hors champ de la vidéoprotection fixe. Les drones pourront être équipés de caméras thermiques pour l'aide aux premiers secours, notamment en milieu fluvial. 2 agents seront formés à ces technologies.

-Encourager la mise en place d'un réseau de vidéoprotection avec les bailleurs sociaux et d'un groupement interbailleurs de surveillance, tel que mis en place avec succès à Paris et Toulouse pour prévenir la délinquance dans le parc d'habitat social.

Avenir de l'Îlot Bagan :

A ce jour, le permis de construire est déposé et en cours d'étude. Le dossier a été vu avec la SAMOA.

Nécessité d'être vigilant lors de la signature du permis de construire sur la densification de cet espace, le respect des arbres existants, le stationnement. Il s'agit de l'un des derniers espaces à urbaniser de la Pointe Est.

Métro à Nantes :

Nous étudierons un métro aérien circulaire autour du périphérique.

Liaison rapide gare-aéroport :

Il faut mieux desservir l'aéroport Nantes-Atlantique.

Nantes métropole doit prendre sa part dans le réaménagement de la desserte de l'aéroport mal desservi aujourd'hui, alors que Nantes-Atlantique accueille plus de 7 millions de passagers par an. Notre priorité sera donnée aux transports en commun. Ces aménagements s'articuleront autour de trois temps :

- Remplacer à court terme le bus « navette aéroport » par un bus à haute fréquence (de type chrono bus) avec les mêmes conditions tarifaires que le reste du réseau.
- Étudier à moyen terme la prolongation de la ligne 3 vers l'aéroport au départ de Neustrie.
- En lien avec la Région et l'État, accélérer et tout mettre en œuvre pour la desserte aéroportuaire par TER (engagement du contrat d'avenir État-Région-Métropole).

